

Le français langue d'enseignement

Apprendre une langue, c'est beaucoup plus qu'apprendre du vocabulaire et de la syntaxe, c'est beaucoup plus qu'un acte technique : c'est apprendre une culture, c'est pouvoir assembler tout ce qui se dit, se pense, se croit, se fait dans un groupe social donné. L'école étant un groupe social spécifique, elle possède sa propre langue, qui n'est pas celle des interactions de la cour de récréation ou de la rue, mais bien celle des interactions en contexte d'apprentissage. C'est la langue du cognitif, du professionnel, de l'universel et de l'évaluatif.

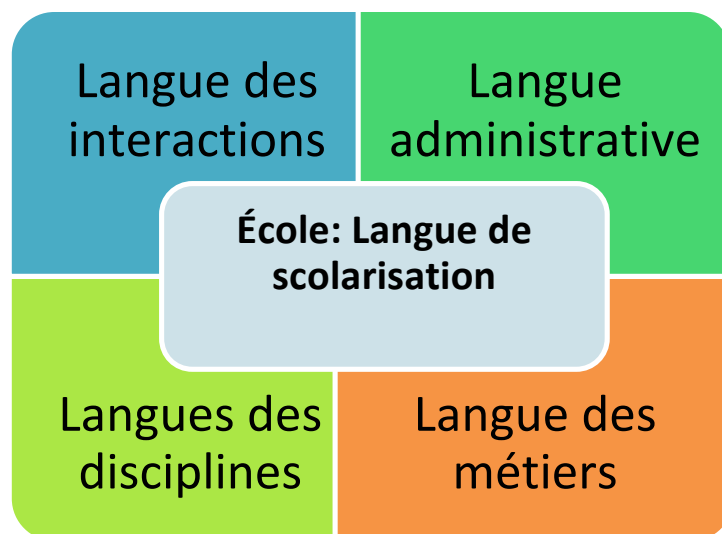
ENSEIGNER LA LANGUE DE SCOLARITÉ

FLSco : la langue de scolarisation est la langue spécifique apprise et utilisée à l'école pour les interactions, l'administration et surtout pour les apprentissages disciplinaires et professionnels.

L'apprentissage de la langue de scolarité est essentiel, de surcroît dans un DASPA, parce qu'elle est à la fois le support de toutes les disciplines enseignées mais aussi le support de l'enseignement des disciplines. En effet, les consignes sont toujours formulées dans la langue de scolarité, à tous les niveaux, et s'incarnent dans des verbes opérateurs comme « comprendre », « analyser », « dégager et traiter de l'information », « émettre des hypothèses », « confronter », « argumenter », « comparer », « expliquer » ou encore « justifier ».

Les élèves allophones nécessitent un soutien particulier visant à permettre une communication de base dans la langue de scolarité.

Comme déjà évoqué dans la fiche « L'enseignement du FLE », le français comme langue de scolarisation est aussi une langue étrangère pour le jeune inscrit en DASPA. Le français de l'école n'est pas celui des interactions quotidiennes majoritairement orales, c'est une langue plus normée, plus généralement écrite, plus abstraite et comprenant des usages spécifiques selon les disciplines ou les métiers.



L'objectif de l'enseignement du FLScO est la maîtrise des usages que les différentes disciplines scolaires font de la langue. Ces usages se manifestent par des discours, des éléments linguistiques (lexique, structures syntaxiques) et des savoir-faire disciplinaires spécifiques ou communs à plusieurs disciplines. Si, pour réussir à l'école, l'élève allophone se doit d'apprendre le français, il doit également apprendre à devenir élève du système scolaire belge et donc en adopter les règles de comportement (règles d'interaction, de prise de parole, demande d'aide, ...).

À la différence du français de communication au quotidien, le FLScO, dans sa variété orale et plus encore écrite, use majoritairement :

- d'un langage décontextualisé,
- d'une grande densité d'informations,
- d'emplois spécifiques de termes courants,
- de métalangage (réflexion sur la langue grammaticale, stylistique, pragmatique, ...).

Le FLScO, la langue de l'école, s'enseigne, il est un outil de la construction des connaissances et des compétences.

COMMENT ENSEIGNER LE FLSCO ?

Un principe : ce n'est pas l'affaire exclusive du professeur de français... et si cela concernait tous les profs ?

- *Expliciter le FLScO*
 - Le français de l'école n'est pas celui de la rue, c'est la langue de la réussite scolaire ;
 - Il a des caractéristiques particulières ;
 - Il est plus normé ;
 - Il est plus abstrait ;
 - Il comprend des usages spécifiques selon les disciplines, les contextes.
- L'apprentissage du FLScO : quelques pistes
 - En amont du cours, anticiper les besoins des élèves :
 - Mon contenu disciplinaire nécessite un savoir langagier spécifique : lequel ?
 - Quelles sont les urgences par rapport à cette langue pour que mes élèves puissent s'approprier les contenus disciplinaires ?
 - Comment vais-je les installer ? Par quelles stratégies ?
 - Travailler sur les consignes :
 - Analyse linguistique de la consigne :
 - Lexique de l'injonction, **en contexte disciplinaire** (justifier en mathématiques, ce n'est pas justifier en français)
 - Lexique disciplinaire.
 - Débusquer les implicites (Quelle activité mentale ? Quel sens ?) ;
 - Expliciter les procédures, comparer les implicites dans les différentes disciplines.
 - Expliciter les situations de communication en montrant en quoi elles sont spécifiques et vécues différemment d'une culture à l'autre (ex. : marquer le respect, se saluer, prendre la parole dans un groupe, ...) ;
 - Expliciter et rendre accessibles les opérations cognitives (ex. : lire c'est s'imaginer, relier

des indices, construire des hypothèses, ...) ;

- Développer le vocabulaire (de l'abstrait) en situation :
 - Le découvrir à partir des consignes, des textes lus, des besoins rencontrés lors des productions, dans des situations contextualisées,
 - Se construire des banques de ressources lexicales à partir des découvertes,
 - Organiser des situations de réinvestissement explicite avec exploitation des banques de ressources.

EN BREF...

Le jargon scolaire a la particularité d'intégrer des notions compréhensibles par tous, mais néanmoins teintées d'un contexte particulier non accessible aux non-initiés. *Démontrer* en mathématiques, ce n'est pas *démontrer* en français.

Toutefois, cette langue de l'école n'a pas été développée dans le but d'exclure celui qui ne la pratique pas, comme l'argot, mais bien dans le souci d'une définition de fonctions plus techniques ou identitaires. L'école s'est créé une langue propre, comme les domaines juridiques, médicaux, ...

RESSOURCES UTILES

- Deux documents mettent en exergue quelques pistes permettant de soutenir particulièrement ces jeunes allophones dans leur apprentissage de la langue de scolarité :

- [Le référentiel CLAP](#) (Classes Passerelles)

Ce document n'est pas un programme au sens légal du terme, mais un document de référence utile aux établissements désireux d'accueillir des élèves primo-arrivants. En tant qu'outil de référence, il offre donc diverses balises permettant le travail avec ce type d'élèves.

Cet outil a pour objectif principal de proposer des balises :

- organisationnelles et administratives

- organiser une classe-passerelle
- le décret classe-passerelle
- les parcours d'orientation possibles

- pédagogiques :

- o les compétences (phonologiques et graphiques, communicationnelles) et les apprentissages à mettre en œuvre
- les apprentissages de langue
- les champs thématiques sur lesquels exercer ces compétences
- les processus de lecture et d'écriture o le descriptif du Cadre européen de référence pour les langues

En annexe de cette fiche, deux schémas reprennent l'ensemble de ces balises avec des propositions d'apprentissages.

- [Enseigner aux élèves qui ne maîtrisent pas la langue de l'enseignement.](#)

- [Portail de ressources pour l'enseignant et l'apprenant de la classe de Français Langue de Scolarisation](#)
- [Cap sur le français de la scolarisation](#), Réseau Canopé, réseau de création et d'accompagnement pédagogiques français.

POUR ALLER PLUS LOIN...

- VERDELHAN-BOURGADE M., *Le français de scolarisation (Pour une didactique réaliste)*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002 : ouvrage qui propose une réflexion didactique globale et pragmatique permettant aux enseignants d'orienter leur action.